NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Les banques françaises reversaient 65% du Livret A, du LDD, et du LEP à La Caisse des Dépôts mais elles vont recevoir 30 milliards

Les banques reversent 65 % des placements de leurs clients sur les Livrets A, LDD (Livret de Développement Durable) et LEP (Livret d'Epargne Populaire) - destinés aux ménages à revenus modestes-, à la Caisse des Dépôts et des ConsignatIons.

Avec ces 65%, la Caisse des Dépôts et Consignations finance par exemple le logement social.

Depuis longtemps les banques veulent reprendre une part de ces dépôts, afin de se conformer aux nouvelles règles prudentielles dites "Bâle III"

Les banques font aussi valoir que la Caisse des dépôts a plus d'argent que nécessaire pour remplir ses missions .

Elles viennent d'être entendues : les banques vont récupérer 30 milliards d'€ afin de financer davantage les PME.

En échange, l*es banques baisseront leur taux de commission de 0,5 à 0,4 % afin de réduire le coût de la ressource du fonds d'épargne .*

Ce dernier volet de la réforme de l'épargne réglementée sera effective le 31 Juillet .